

Communiqué de presse

Éco quartier “Les Vergers” :

Les premières demandes d’autorisations de construire pour 217 logements sont déposées.

Meyrin, 26 avril 2012 – Avec le dépôt d’autorisation de construire auprès du DCTI* du canton de Genève par les constructeurs Macadamia et Dunand S.A. pour la première tranche de l’Ecoquartier des Vergers, Meyrin pose la « dernière » pierre administrative du projet de ville qu’elle se souhaite. 217 logements, sur les 1250 prévus, sont concernés.

Un projet de développement durable ambitieux à l’image du territoire que se souhaite Meyrin

Projet ambitieux élaboré par la Commune de Meyrin en collaboration avec l’Etat de Genève et des propriétaires privés, l’écoquartier des Vergers vise la construction d’environ 1’250 logements, de surfaces commerciales et d’équipements publics sur une superficie d’environ 160’000 m².

Cette nouvelle connexion entre les centres de Meyrin cité et Meyrin Village se veut particulièrement respectueuse de l’environnement. La ville a obtenu l’adhésion des constructeurs à de hauts standards énergétiques de type Minergie A. Chaque aspect d’un développement responsable et durable a été pris en compte, notamment en intégrant dans la réflexion les problématiques de mobilité, de stationnement, en l’occurrence en sous-sol, et de gestion des fluides énergétiques (eau, chaleur et électricité).

« L’éco quartier des Vergers représente l’urbanisme que Meyrin souhaite développer sur son territoire, précise Pierre Alain Tschudi, conseiller administratif de la commune de Meyrin, en charge de l’urbanisme. Intégré dans un parc, et équipé de nombreux équipements publics, ce projet a également pour objectif de favoriser les échanges entre les habitants et de développer une économie de proximité. »

Un pilotage communal novateur et une collaboration publique/privée exemplaire

Les caractéristiques de l’écoquartier des Vergers ont été définies dans un Plan Localisé de Quartier (PLQ) élaboré à l’initiative de la Commune en collaboration avec l’Etat de Genève et les propriétaires privés. Ce PLQ a été adopté par le Conseil d’Etat en avril 2011. Il se développe sur une superficie d’environ 160’000 m², répartie entre sept propriétaires, dont la commune qui détient près de 50% des droits à bâtir. La commune est ainsi impliquée de manière très forte dans le projet, pour lequel elle joue également un rôle de pilote.

Cette implication, peu courante dans ce type de projet, permet de fédérer l’ensemble des acteurs autour des valeurs qui font le succès du développement de Meyrin : respect de l’environnement, diversité et développement durable.

Eco quartier des Vergers : les prochaines étapes

L'écoquartier « Les Vergers » constitue une nouvelle étape clé dans l'histoire de Meyrin. Les ambitions de hautes qualités environnementales et architecturales que la commune s'impose nécessitent de prendre le temps de bien faire les choses. Avec pour objectif de faire éclore l'écoquartier des Vergers à l'horizon 2015, pour l'entrée des premiers habitants, le premier coup de pelle devrait être donné au premier semestre 2013.

- Un concours sous la forme de **mandats d'étude parallèles (MEP)** a récemment été lancé, le développement d'un projet d'aménagement pour l'ensemble des espaces extérieurs du quartier (routes, parc, chemins, places de jeux...). Trois bureaux de renommées internationales ont été retenus.
- **L'appel à candidature pour l'octroi des droits à bâtir** sur les terrains appartenant à la Commune sera quant à lui lancé début avril. La Commune - qui possède près de 50% des droits à bâtir - proposera sur ses terrains des logements subventionnés, libres et en accession à la propriété. Elle privilégiera en outre les coopératives d'habitation participatives et les fondations pour le logement.
- Enfin, en automne 2012, les **surfaces commerciales** situées au rez-de-chaussée des bâtiments feront l'objet d'un **appel à projet** distinct auprès des commerçants, associations et entreprises qui souhaitent proposer un projet d'occupation en adéquation avec l'esprit du quartier.

A propos de Meyrin

De village de 3'200 habitants dans les années soixante, à commune de 22 000 habitants , comptant plus de 142 nationalités, et 26 000 emplois, Meyrin a connu un développement démographique et urbanistique important pour devenir aujourd'hui l'une des plus grandes communes du canton de Genève.

Cette diversité des nationalités est une réalité dès la construction de la cité en 1963. Elle a motivé la création de nombreuses associations dans le but de rapprocher les différentes cultures et favoriser une cohabitation harmonieuse entre les habitants de la commune.

Fier de son modèle de multiculturalisme réussi, et de son riche tissu associatif, culturel et sportif qui lui confère un dynamisme indéniable, Meyrin souhaite lier son développement à la préservation de l'environnement et des espaces verts, qui font la spécificité de son urbanisme.

Contact

Adrien Fohrer

Fohrer@genevagate.ch

022.321.45.40